

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET

RAPPORT



Direction générale du Budget

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

**Premier
Trimestre
2023**

Mai 2023



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple - Un but - Une foi



RAPPORT TRIMESTRIEL D'EXECUTION BUDGETAIRE

Premier trimestre 2023

SYNTHESE DE LA SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET AU PREMIER TRIMESTRE 2023

Le présent rapport est préparé en application de l'article 70 de la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances.

Il présente la situation d'exécution du budget de l'Etat du Sénégal à la fin du premier trimestre 2023 au regard des prévisions de la loi n°2022-22 du 9 décembre 2022 portant loi de finances (LFI) de l'année 2023 et des différents mouvements de crédits opérés. Le tableau ci-dessous récapitule l'exécution des recettes et des dépenses du budget général conformément à la présentation générale des ressources et des charges de la loi de finances.

Les ressources du budget général mobilisées au 31 mars 2023 s'élèvent à 790,65 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 20,2% des prévisions de la LFI 2023.

Les dépenses du budget de l'Etat (base pris en charge) sont réalisées à hauteur de 1 336,79 milliards FCFA représentant 26,68% des crédits ouverts au 31 mars 2023.

Présentation générale de l'exécution des recettes et des dépenses du budget général à la fin du 1er trimestre 2023

Rubriques	LFI (1)	Modifications (2)	Crédits ouverts/Prev. Fin. (3)	Exéc. (4)	Taux d'exéc. (4/3)
BUDGET GENERAL					
RECETTES					
Recettes fiscales	3486,70		3486,70	707,44	20,3%
Recettes non fiscales	153,80		153,80	51,65	33,6%
Recettes exceptionnelles					
Total recettes internes	3640,50	0,00	3640,50	759,09	20,9%
Dons budgétaires	46,70		46,70	4,36	9,3%
Dons en capital	232,30		232,30	27,20	11,7%
Total recettes externes	279,00	0,00	279,00	31,56	11,3%
I TOTAL RECETTES BUDGET GENERAL	3919,50	0,00	3919,50	790,65	20,2%
DEPENSES					
Charges financières la dette publique	424,32	0,00	424,32	149,91	35,33%
Dépenses de personnel	1273,00	0,00	1273,00	318,14	24,99%
Dépenses d'acquisitions de biens et services	395,76	0,00	395,76	92,93	23,48%
Dépenses de Transfert courant	1283,65	0,00	1283,65	444,38	34,62%
Total dépenses ordinaires	3376,74	0,00	3376,74	1005,36	29,77%
Dépenses en capital sur ressources internes	920,31	46,02	966,33	161,71	16,73%
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	258,95	19,10	278,06	8,11	2,92%
Dépenses de transferts en capital	661,36	26,91	688,27	153,60	22,32%
Dépenses en capital sur ressources externes	667,90	0,00	667,90	169,72	25,41%
Total dépenses en capital	1588,21	46,02	1634,23	331,43	20,28%
II TOTAL DEPENSES DU BUDGET GENERAL	4964,95	46,02	5010,96	1336,79	26,68%

Comparées au premier trimestre 2022, les ressources du budget général ont évolué en hausse de 88,06 milliards FCFA en valeur absolue, soit 12,5% en valeur relative, malgré les mesures prises par l'Etat pour faire face à la flambée des prix des produits de première nécessité en renonçant à des recettes fiscales. Cette hausse est imputable aux ressources internes (759,09 milliards) grâce au bon niveau de recouvrement des recettes fiscales, notamment des impôts directs et indirects qui ont respectivement augmenté de 23,80 milliards FCFA (soit 9,3%) et 23,22 (soit 5,9%), par rapport à l'année précédente.

Les crédits du budget général ouverts par la LFI 2023 pour un montant de 4 964,95 milliards FCFA sont revus à la hausse de 46,02 milliards FCFA pour se chiffrer à 5 010,96 milliards FCFA au 31 mars 2023. Cette hausse est due aux reports de crédits d'investissement financés sur ressources internes (46,02 milliards FCFA) effectués en début d'année.

Les dépenses exécutées du budget général s'élèvent à 1 336,79 milliards FCFA représentant 26,68% par rapport aux crédits ouverts, au 31 mars 2023. Ce taux acceptable s'explique par un niveau d'exécution des crédits ouverts de :

- 29,77% pour les dépenses ordinaires, soit 1005,36 milliards FCFA ;
- et 20,28% pour les dépenses en capital, soit 331,43 milliards FCFA.

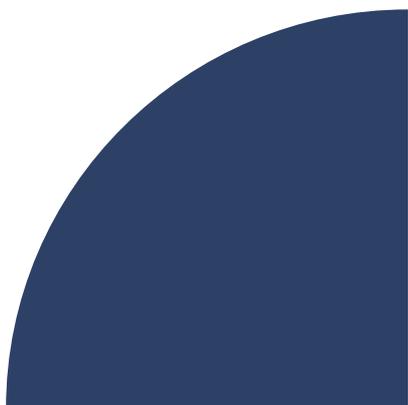
L'exécution des dépenses du budget général est répartie par catégorie de dépenses ainsi qu'il suit :

- Charges financières de la dette publique : 149,91 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 35,33% ;
- Dépenses de personnel : 318,14 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 24,99% ;
- Dépenses d'acquisitions de biens et services : 92,93 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 23,48% ;
- Dépenses de Transferts courants : 444,38 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 34,62% ;
- Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat : 8,11 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 2,92% ;
- Dépenses de transferts en capital : 153,60 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 22,32% ;
- Dépenses en capital sur ressources externes : 169, 72 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 25,41%.

1. Le Fonds national de retraite (FNR) :

- en ressources, a mobilisé 39,26 milliards FCFA au titre des cotisations sociales, soit 29,23% des prévisions annuelles de 134,34 milliards FCFA ;
- en dépenses, a exécuté des allocations de pensions pour un montant de 31,52 milliards FCFA, soit 23,46% des prévisions annuelles.

A la date du 31 mars 2023, le FNR dégage ainsi un solde positif de 7,75 milliards FCFA, contre 7,78 milliards FCFA à la même date en 2022, soit une légère baisse de 0,038 milliards FCFA.



**SITUATION
D'EXECUTION
DU BUDGET**

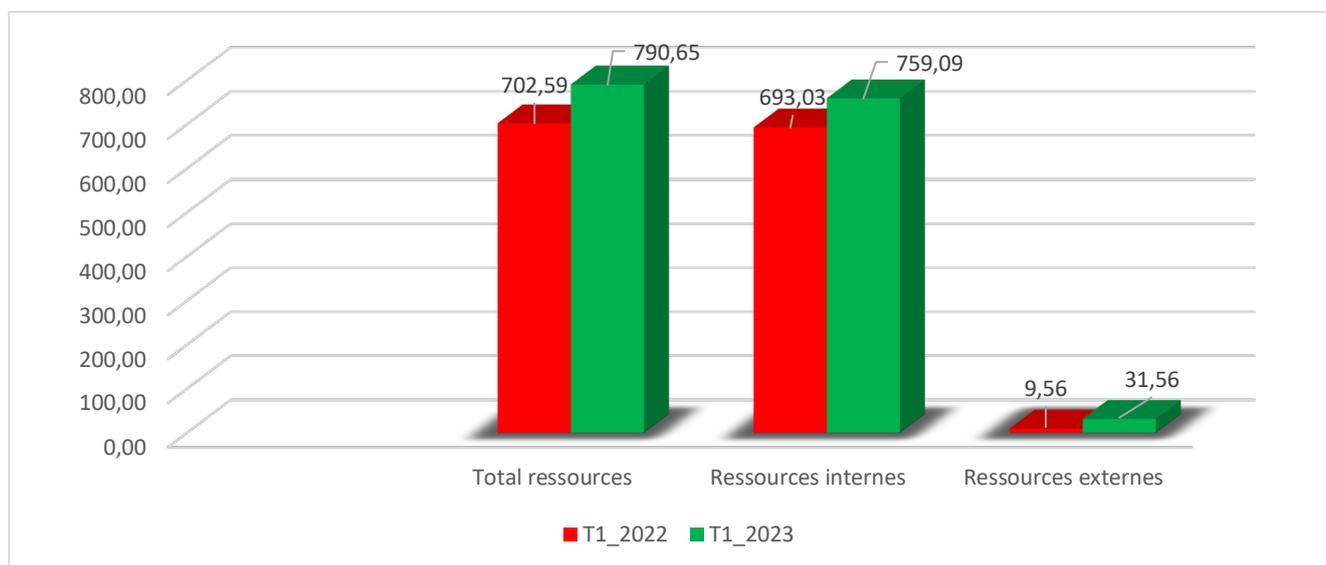
I. LES RESSOURCES DU BUDGET GENERAL

Les ressources du budget général mobilisées à la fin mars 2023 s'élèvent à 790,65 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 20,2% par rapport à l'objectif annuel de 3 919,50 milliards FCFA fixé par la loi de finances initiale de 2023 (LFI 2023).

Par rapport à la même période en 2022 (702,59 milliards FCFA), la mobilisation de ces ressources a enregistré une hausse de 88,06 milliards FCFA en valeur absolue, soit 12,53% en valeur relative.

Les ressources du budget général mobilisées jusqu'à fin mars 2023 sont essentiellement composées de ressources internes (recettes fiscales et recettes non fiscales) pour une part de 96%.

Figure 1 : Evolution des ressources du budget général en glissement annuel au 1er trimestre 2023



Source : DEES/DGCPT/MFB

I.1 LES RESSOURCES INTERNES

A la fin du premier trimestre 2023, les ressources internes du budget général ont été recouvrées à hauteur de 759,09 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 93,2% par rapport à l'objectif fixé pour le premier trimestre (814,82 milliards FCFA).

Elles sont ainsi constituées de recettes fiscales (707,44 milliards FCFA) et de recettes non fiscales (51,65 milliards FCFA).

Comparé à la même période de l'année 2022, le recouvrement des ressources internes est en hausse de 66,06 milliards FCFA (9,5%), une augmentation expliquée par les recettes fiscales de 47,40 milliards FCFA (soit 7,2%) et les recettes non fiscales de 18,66 milliards FCFA (soit 56,6%).

Tableau 1 : Situation des recouvrements de recettes internes à la fin du premier trimestre 2023 (en milliards FCFA)

Natures des recettes	Recouvrement T1_2022	LFI 2023	objectif T1_2023	Recouvrement T1_2023	Taux d'exécution T1_2023		Evolution T1 2023/T1 2022	
					Trim.	Annuel	En valeur	En %
Recettes fiscales	660,04	3486,7	741,7	707,44	95,4%	20,3%	47,40	7,2%
Recettes non fiscales	32,99	153,8	73,1	51,65	71%	33,6%	18,66	56,6%
Total Recettes	693,03	3640,5	814,82	759,09	93,2%	20,9%	66,06	9,5%

Source : DEES/DGCPT/MFB

I.2 LES RESSOURCES EXTERNES

Les dons reçus au cours du premier trimestre de 2023 s'élèvent à 31,56 milliards FCFA, représentant un taux d'exécution de 11,3% des prévisions de la loi de finances initiale (LFI) 2023. Ils sont essentiellement constitués de dons en capital d'un montant de 27,20 milliards FCFA destinés à financer des projets d'investissement. Les dons budgétaires se situent à hauteur de 4,36 milliards FCFA à la fin du premier trimestre.

Les tirages sur dons en capital sont effectués principalement auprès de l'USAID (43,7%), la GIZ (25%), la Banque mondiale (11,3%) et l'AFD (7,4%).

Tableau 2 : Situation des dons reçus à la fin du 1er trimestre 2023

Natures des dons	LFI 2023	T1_2022	T1_2023	Taux d'exéc. T1_2023	Evolution T1_2023/T1_2022	
					En valeur	En %
Dons courants	46,70	0,56	4,36	9%	3,80	8,1%
Dons en capital	232,30	9,00	27,20	12%	18,20	7,8%
Total ressources externes	279,00	9,56	31,56	11%	22,00	7,9%

Source : DODP/DGB/MFB

II. LES DEPENSES DU BUDGET GENERAL

II.1 MODIFICATIONS DE CREDITS DE PAIEMENT OUVERTS PAR LA LOI DE FINANCES

Les crédits de paiement (CP) ouverts par la LFI 2023 ont connu une hausse de 46,02 milliards FCFA, au cours du premier trimestre de 2023, passant de 4 964,95 à 5 010,96 milliards FCFA, y compris les reports de crédits de 46,02 milliards FCFA sur les dépenses en capital financées sur ressources internes.

Globalement, la répartition par catégorie de dépenses intégrant les reports de crédits de la LFI 2023 se présente comme suit :

- les crédits ouverts au titre de dépenses d'investissement exécutées par l'Etat ont été augmentés d'un montant de 19,10 milliards FCFA ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses de transferts en capital ont connu une augmentation de 26,91 milliards FCFA.

Tableau 3 : Situation des modifications de crédits à la fin du premier trimestre de 2023

Catégories de dépenses	LFI_2023	Reports de crédits	Crédits ouverts T1_2023
Charges financières de la dette	424,32		424,32
Dépenses de personnel	1273,00		1273,00
Dépenses d'acquisitions de biens et services	395,76		395,76
Dépenses de Transfert courant	1283,65		1283,65
Dépenses en capital sur ressources internes	920,31	46,02	966,33
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	258,95	19,10	278,06
Dépenses de transferts en capital	661,36	26,91	688,27
Dépenses en capital sur ressources externes	667,90		667,90
Total budget général	4964,95	46,02	5010,96

Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

II.2 EXECUTION CONSOLIDEE DES DEPENSES

Les dépenses du budget général exécutées (base pris en charge) au cours du premier trimestre 2023 s'établissent à 1 336,79 milliards FCFA représentant 97,77% des crédits liquidés au titre du premier trimestre 2023.

Les crédits ordonnancés et pris en charge sont répartis entre :

- les dépenses ordinaires exécutées pour 1 005,36 milliards FCFA sur des liquidations de 1 027,58 milliards FCFA, soit 97,84% des engagements honorés ;
- et les dépenses en capital sont prises en charge pour 331,43 milliards FCFA sur des crédits liquidés d'un montant de 339,71 milliards FCFA, soit 97,56% des engagements honorés.

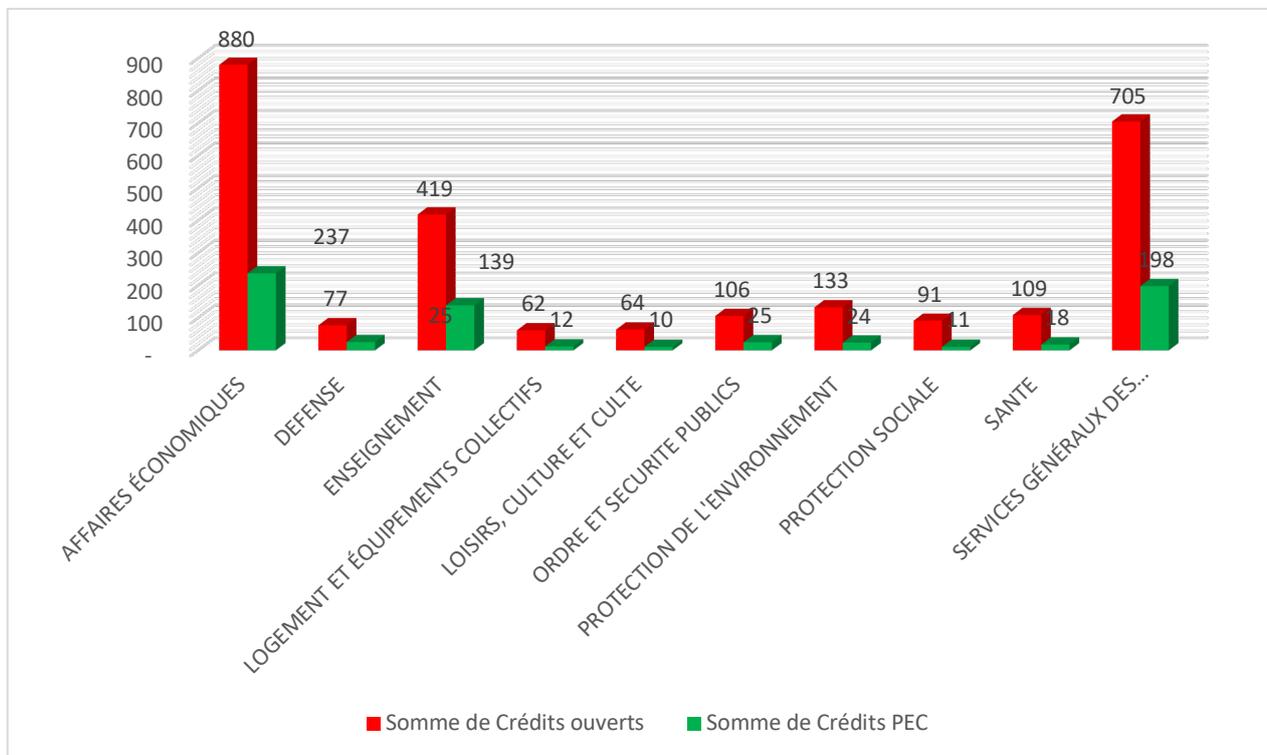
Tableau 4 : Situation des dépenses du budget général à la fin du premier trimestre de 2023

Catégories de dépenses		CP Liquidé.	CP.Ord	CP. Pris en Char	Taux d'exéc. CP Base Liquidat.
Dépenses ordinaires	Total dépenses ordinaires	1027,58	1027,17	1005,36	97,84%
	Charges financières de la dette	149,91	149,91	149,91	100,00%
	Dépenses de personnel	318,14	318,14	318,14	100,00%
	Dépenses d'acquisition de biens et services	108,43	108,02	92,93	85,71%
	Dépenses de transferts courants	451,11	451,11	444,38	98,51%
Dépenses en capital	Total dépenses en capital	339,71	339,45	331,43	97,56%
	Dépenses en capital sur ressources internes	169,99	169,73	161,71	95,13%
	Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	14,03	13,76	8,11	57,84%
	Dépenses de transferts en capital	155,97	155,97	153,60	98,48%
	Dépenses en capital sur ressources externes	169,72	169,72	169,72	100,00%
TOTAL DEPENSES BUDGET GENERAL		1367,29	1366,62	1336,79	97,77%

Source : TOFE/DGCPT/MFB et SYSBUDGEP/DGBMFB

La situation d'exécution des dépenses financées sur ressources internes (hors charges financières de la dette et dépenses de personnel) selon l'objet socio-économique se présente comme suit :

Figure 2 : Exécution des dépenses sur ressources internes (hors charges financières de la dette et dépenses de personnel) répartie par fonction à la fin du premier trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

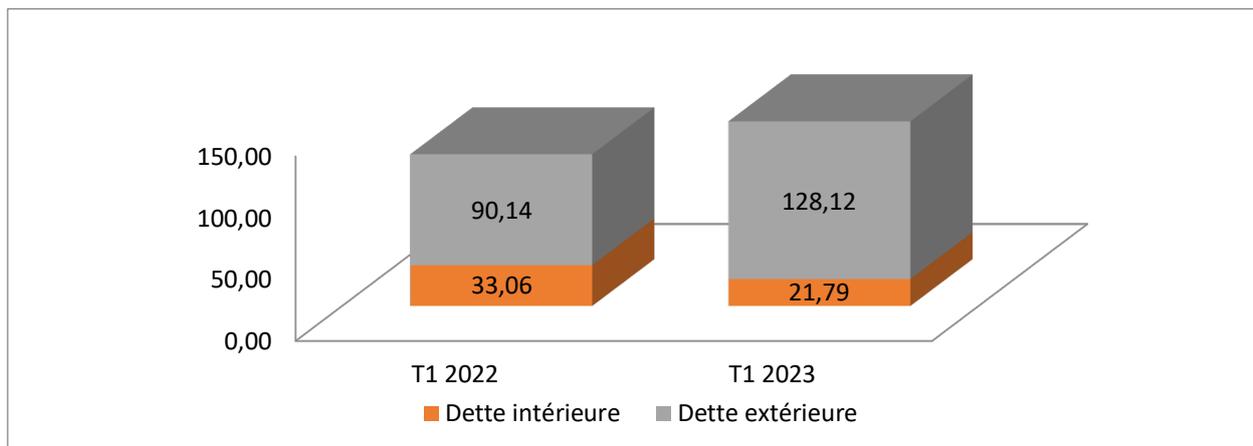
II.3 EXECUTION DES DEPENSES ORDINAIRES

1. Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette exécutées au cours du premier trimestre 2023 s'élèvent provisoirement à 149,91 milliards FCFA, représentant environ 35,33% des prévisions de la LFI 2023.

Comparées à la même période de l'année précédente, les charges financières ont évolué en hausse de 21,7% (soit +26,71 milliards FCFA). Celle-ci est imputable surtout aux charges de la dette extérieure qui ont connu une hausse de 42% (soit +37,98 milliards FCFA). Concernant les charges de la dette intérieure, elles ont baissé de 34% (soit -11,27 milliards FCFA).

Figure 3 : Evolution des charges financières de la dette à la fin du 1er trimestre 2023



Source : TOFE/DEES/DGCPT/MFB

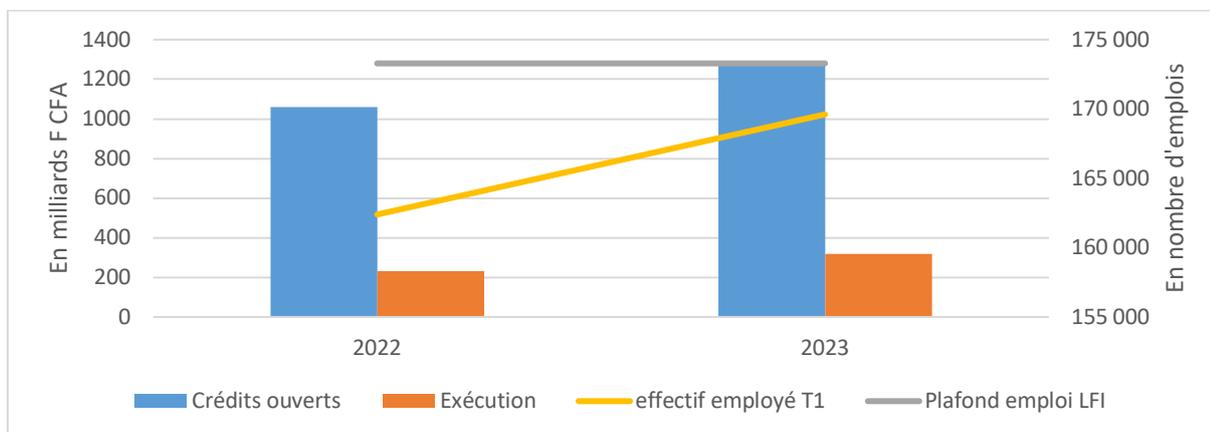
2. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel exécutées au 31 mars 2023 s'élèvent à 318, 136 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 25,0% des crédits ouverts (1 273 milliards FCFA).

Comparée au trimestre précédent, la masse salariale a augmenté de 85,303 milliards FCFA, soit 36,6% en valeur relative, due principalement à la revalorisation des salaires dans la fonction publique en mai 2022 et à la prise en charge des échéances de 2023 liées aux accords signés avec les syndicats des secteurs de l'éducation, de la santé et à l'augmentation des effectifs.

Les dépenses de personnel concernent un effectif de 169 670 agents à fin mars 2023 et sont principalement portées par les secteurs de l'Education et de la Formation professionnelle avec un montant de 174,868 milliards FCFA, soit 57% du total, les secteurs des forces de défense et de sécurité (70,846 milliards FCFA) et de la santé (18,826 milliards FCFA).

Figure 4 : Evolution de la masse salariale et des effectifs au 1er trimestre 2023



Source :DS/DGB/MFB

3. Autres dépenses ordinaires

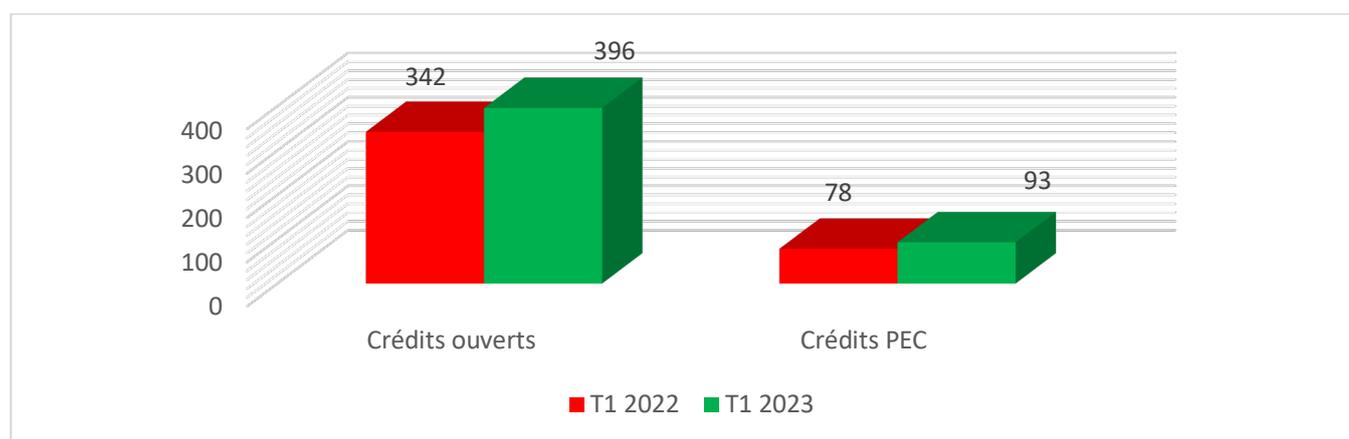
Les autres dépenses ordinaires comprennent :

- les dépenses d'acquisition de biens et services destinées au fonctionnement des services des ministères et des institutions ;
- les dépenses de transferts courants destinées aux charges d'exploitation d'entités externes au budget général de l'Etat ainsi qu'aux appuis à des catégories socio-professionnelles de la population.

3.1 Dépenses d'acquisition de biens et de services

Au 31 mars 2023, les dépenses d'acquisition de biens et services sont exécutées (base pris en charge) à hauteur de 23,48% des crédits ouverts, soit un montant de 92,9 milliards FCFA contre 78,195 milliards FCFA un an auparavant, soit une augmentation de 14,705 milliards FCFA en glissement annuel.

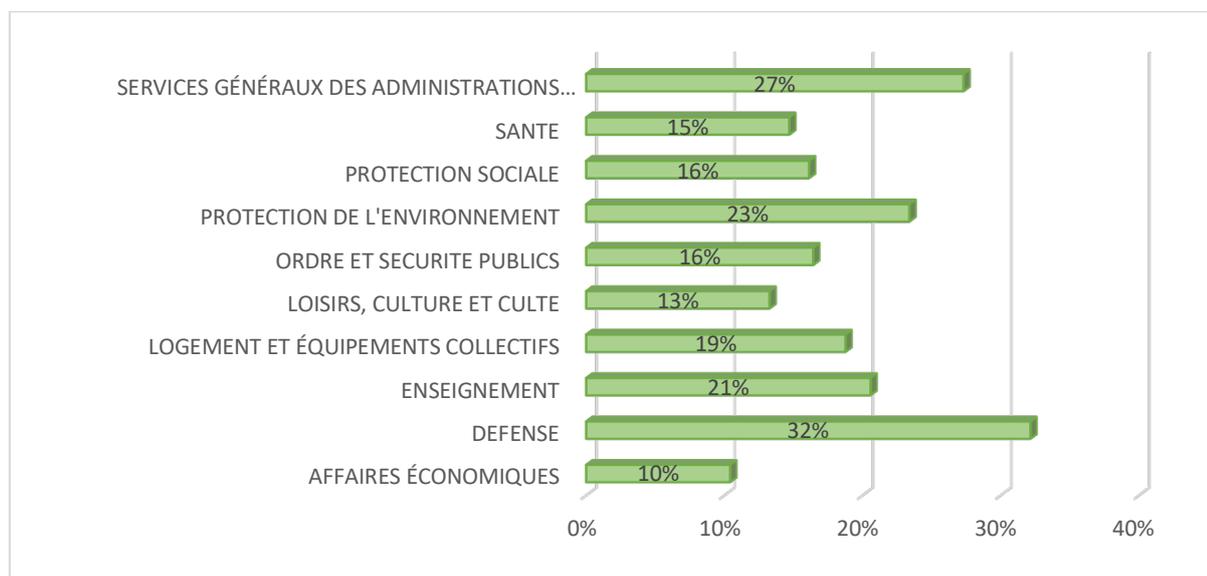
Figure 5 : Evolution de l'exécution des dépenses de biens et de services à la fin du 1er trimestre 2023.



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Par destination fonctionnelle, les niveaux d'exécution des dépenses d'acquisition de biens et services se présentent comme suit :

Figure 6: Evolution de l'exécution des crédits des dépenses d'acquisitions de biens et services à la fin du 1er trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Le taux d'exécution affiché au premier trimestre est essentiellement porté par la dotation « charges non réparties » avec (48%) des crédits qui sont exécutés durant cette période. Ce niveau d'exécution est expliqué par les impôts et taxes payés dans le cadre des investissements réalisés sur ressources extérieures. Compte tenu du caractère évaluatif des crédits ouverts au titre de ces impôts et taxes, les dépenses sont exécutées pour un montant (21,91 milliards FCFA).

En outre, les niveaux d'exécution des programmes budgétaires et dotations sont satisfaisants, notamment au niveau des secteurs :

- de la « Défense » (32%), avec les programmes « Défense du territoire national » et « Sûreté publique et maintien de l'ordre » exécutés respectivement à hauteur de 33,87% et 29,86 des crédits ouverts;
- des « Services généraux des administrations publiques » (27%), tiré par la dotation des « charges non réparties » qui sont exécutées à 42,02%, à travers les impôts et taxes payés par l'Etat sur les marchés sur ressources extérieures et des paiements des dépenses permanentes ;
- de la « Protection de l'environnement » (23%), avec le programme « cadre de vie » qui est exécuté à hauteur de 20,55% et celui de la « Sûreté publique et maintien de l'ordre » exécuté à (60,94%);
- de l'« Enseignement » (21%), à travers les programmes « Enseignement Élémentaire », en liaison avec les paiements des rémunérations des professeurs et maîtres contractuels ;
- des « logements et équipements collectifs » (19%).

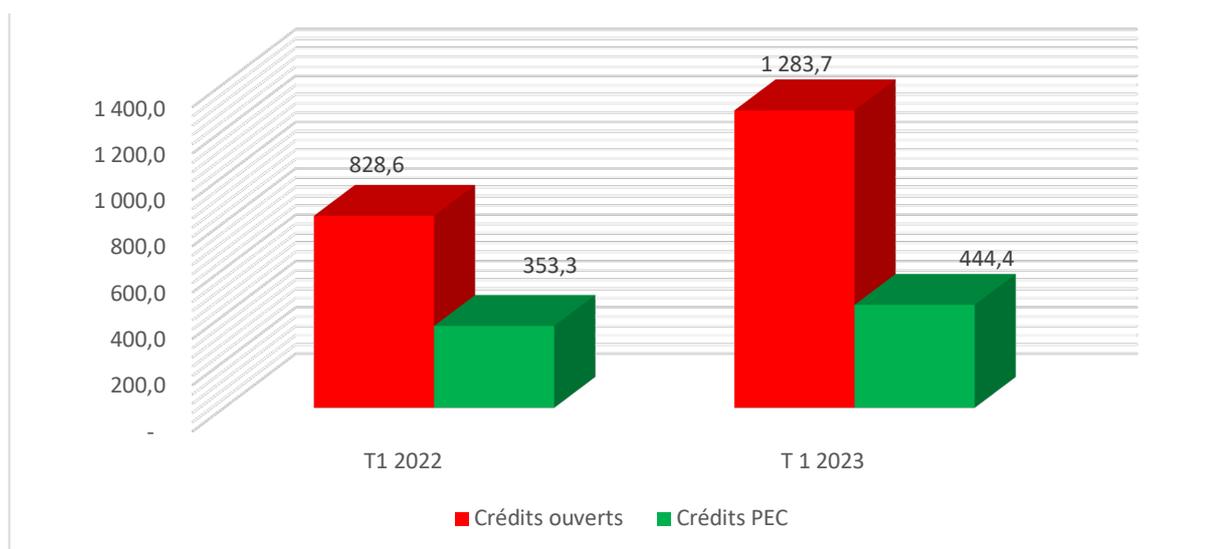
En outre, il est enregistré des niveaux d'exécution acceptables avec la « protection sociale » (16%), l'« ordre et la sécurité publique » (16%), la « Santé » (15%) et les « loisirs, culture et culte » (13%).

Enfin, le niveau d'exécution des « affaires économiques » (10%) est relativement le plus bas.

3.2 Dépenses de transferts courants

Les transferts courants exécutés (base pris en charge), au 31 mars 2023, s'élèvent à hauteur de 34,62% (soit 444,4 milliards FCFA) des crédits ouverts contre un taux de 42,6% un an auparavant portant sur un montant de 353,3 milliards FCFA.

Figure 7 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts courants à la fin du 1er trimestre 2023

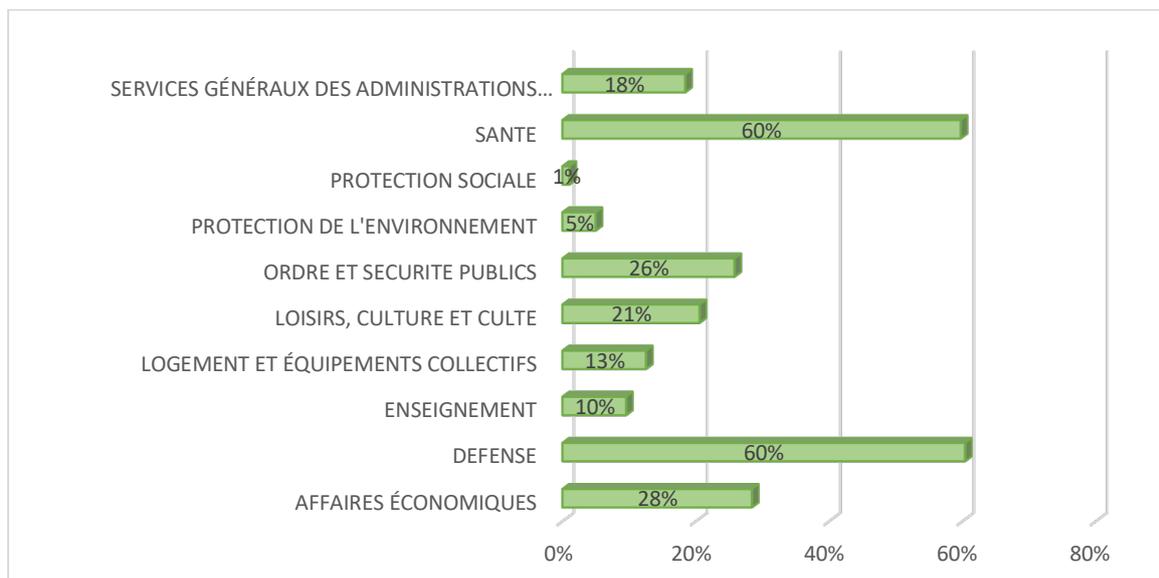


Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

- Le niveau d'exécution des transferts courants, globalement satisfaisant, est expliqué par la mobilisation des dotations budgétaires aux profits des institutions constitutionnelles, notamment (39,45%), et des dépenses destinées aux services généraux des administrations publiques qui sont exécutées à hauteur de 42,29% des crédits ouverts.
- les programmes budgétaires (ou programmes métiers) qui permettent la mise en œuvre des politiques publiques au sein des départements ministériels, qui affichent globalement un taux d'exécution de 32,95% ;
- les programmes en charge du pilotage et de la coordination au sein des ministères, qui affichent un taux d'exécution de 28,62%.

Par destination fonctionnelle, les niveaux d'exécution des dépenses de transferts courants se présentent comme suit :

Figure 8 : Taux d'exécution des transferts courants selon la fonction de la dépense à la fin du 1^{er} trimestre 2022



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

L'analyse de la répartition par destination fonctionnelle, fait apparaître des niveaux d'exécution assez satisfaisants pour les secteurs :

- de l'« Enseignement » (52%), avec les programmes « Education supérieure » (39,96%) et « Œuvres sociales universitaires » (73,91%) : les principaux transferts sont versés au profit du paiement des « bourses nationales et étrangères » des étudiants (82,43% des crédits ouverts, soit 44,94 milliards FCA) et « les subventions des œuvres sociales » (63,42%, soit 28,12 milliards FCFA);
- des « Logements et équipements collectifs » (44%), tiré par le programme « Logement, construction d'équipement et d'infrastructures publiques » (47,38%, soit 4,83 milliards FCFA);
- de la « Protection de l'Environnement » (43%), tiré par le programme « Cadre de vie » pour les salaires des Volontaires du nettoyage / Emploi des jeunes dans le cadre du Programme « XËYU NDAW GNI » et la prise en charge de la gestion des déchets à travers l'Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides (42,86%, soit 18 milliards sur les crédits ouverts sur la LFI 2023);
- de la « Défense » (40%) ;
- des « services généraux des administrations » (34%), tiré en grande partie, grâce à la mobilisation du programme : « Dotation des charges non réparties » (42,29%, soit 103,98 milliards FCFA)
- de l'« Ordre et sécurité publique » (32%), porté par le programme « Sécurité publique » (64,75%) en liaison avec le paiement des pécules des ASP;
- des « affaires économiques » (30%), notamment avec :
 - l'exécution de 47,46% des crédits ouverts pour soutenir la mise en place des intrants agricoles, en liaison avec le programme « augmentation de la production et la valorisation des produits agricoles », soit un montant mobilisé de 14,29 milliards FCFA ;
 - le programme « Développement du marché intérieur et de la consommation » qui a mobilisé 32,12%, soit 36,67 des crédits ouverts.
 - la mobilisation de 25,09% des crédits ouverts pour la « Sécurisation et approvisionnement en hydrocarbures et combustible », soit 37,81 milliards FCFA ;

- des « loisirs, culture et cultes » (28%), avec la mobilisation des transferts destinés au programme « Promotion & Valorisation Industries culturelles & créatives » (25,80%) et celui du « Développement et Encadrement du Secteur de la Communication » (12,86%) ;
- la « protection sociale » (24%), portée principalement par le programme « Equité sociale » qui est exécuté à hauteur de 25,37%, mobilisant ainsi 7,12 milliards FCFA.

4. Dépenses en capital

Les dépenses en capital prises en charge au 31 mars 2023 s'élèvent à 319,61 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 18,59% des crédits ouverts. Ces dépenses sont réparties entre :

- les dépenses financées sur ressources internes, exécutées à hauteur de 15,4% (161,71 milliards FCFA), contre 43,5% un an auparavant ;
- et les dépenses financées sur ressources externes exécutées à 23,64% (157,90 milliards FCFA) contre 24,6% un an auparavant.

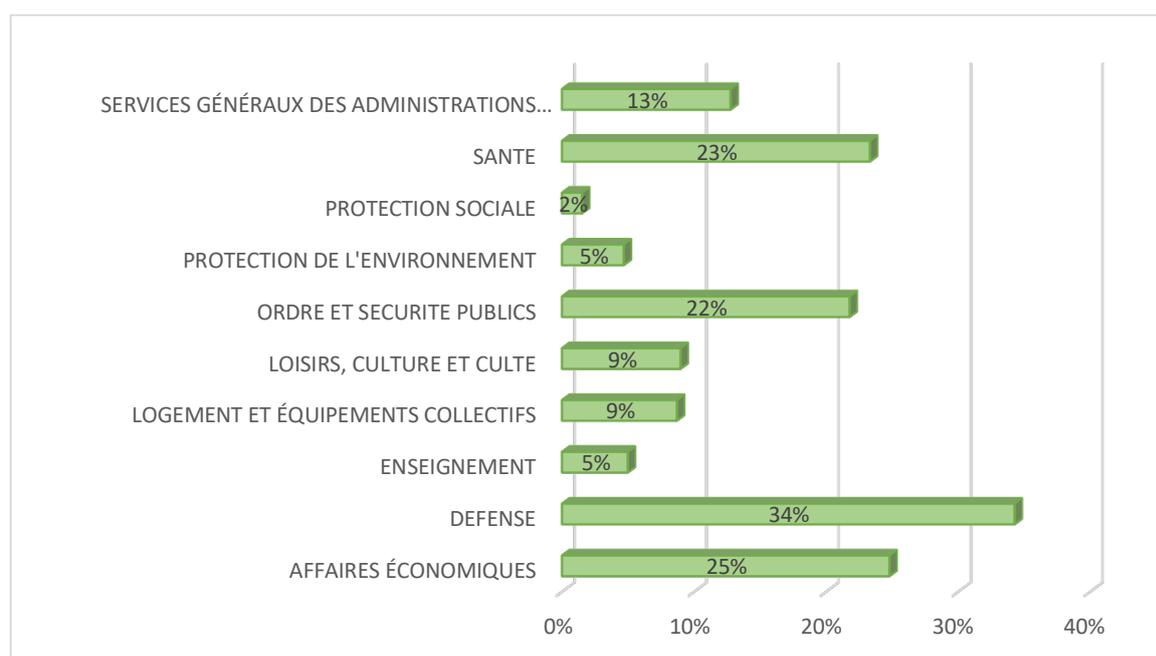
4.1 Dépenses en capital financées sur ressources internes

Les dépenses en capital financées sur ressources internes comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat (catégorie de dépenses 5) et les dépenses de transferts en capital (catégorie de dépenses 6).

Elles ont été prises en charge pour un montant de 161,71 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 16,73% par rapport aux crédits ouverts de 966,33 milliards. Elles comprennent les investissements exécutés par l'Etat et les transferts en capital.

Selon la fonction, la situation d'exécution des dépenses en capital sur ressources internes est présentée par la figure ci-dessous

Figure 9 : Exécution des dépenses en capital par destination fonctionnelle à la fin du 4^{ème} trimestre

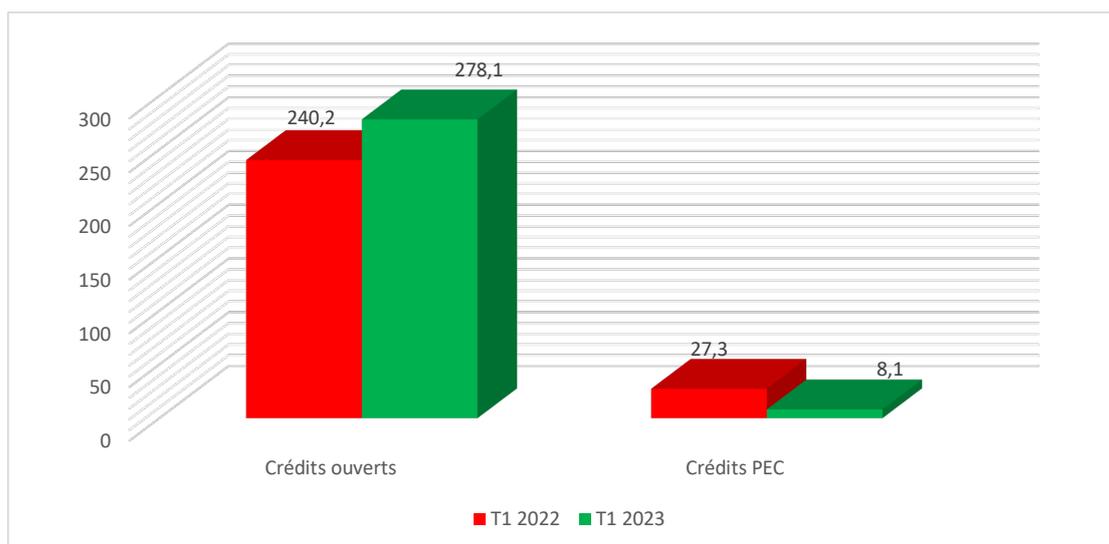


Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

4.1.1 Les Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat

Les investissements exécutés par l'Etat ont été pris en charge pour un montant de 8,1 milliards FCFA (2,92%). Ce faible taux se justifie par des procédures de passation de marchés qui ne se dénouent généralement qu'à la fin du premier semestre.

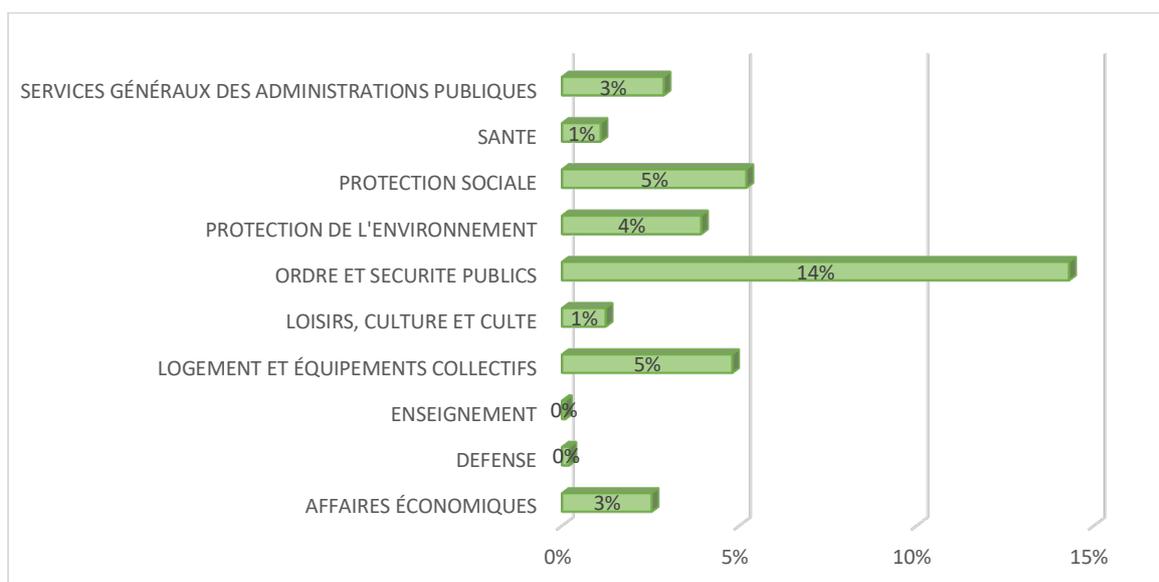
Figure 10 : exécution des crédits de dépenses d'investissements exécutées par l'Etat au 1er trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Par destination fonctionnelle, l'exécution des crédits se présente comme suit :

Figure 11 : Taux d'exécution des dépenses d'investissement exécutés par l'Etat selon la fonction de la dépense à la fin 1er trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

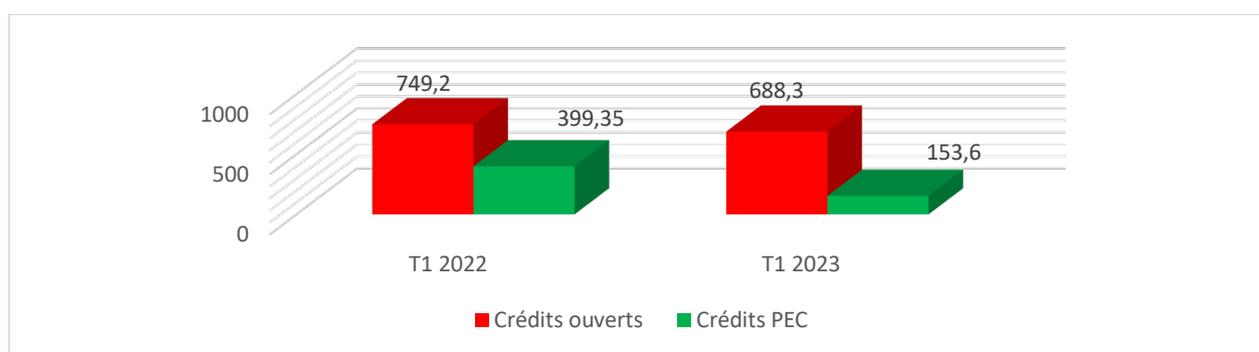
En termes de volume, les investissements exécutés par l'Etat constituent la catégorie de dépenses la plus faible. Seul le secteur de l'ordre et de la sécurité publique (14%) a dépassé plus de 10%.

Par contre, les secteurs de l'« l'Enseignement » et la « Défense » ont été moins performants avec des taux en dessous de 1%.

4.1.2 Dépenses de transferts en capital

Au 31 mars 2023, les transferts en capital ont été pris en charge à hauteur de 22,32% (soit 153,6 milliards de FCFA) contre 53,2% (soit 399,35 milliards de FCFA) un an auparavant.

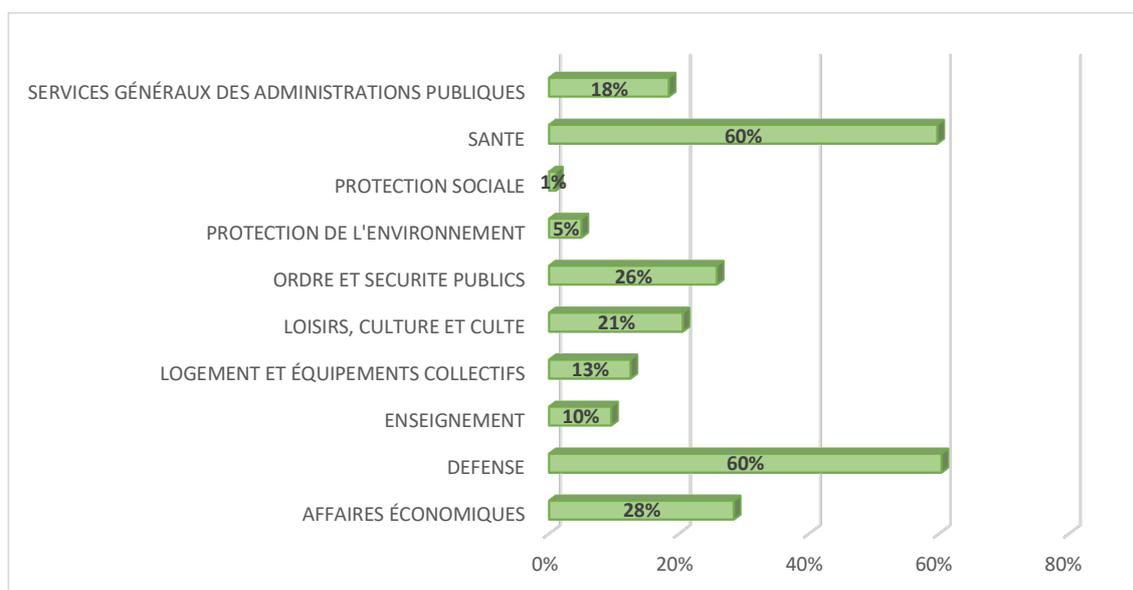
Figure 12 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts en capital à la fin du 1er trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGB

La répartition des crédits selon la classification fonctionnelle se présente comme suit :

Figure13 : Taux d'exécution des dépenses de transferts en capital selon la fonction de la dépense à la fin du 1er trimestre 2023



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

A l'analyse, il apparaît que le niveau de mobilisation des transferts en capital est tiré principalement par les dépenses dans les secteurs de la « santé » (60%) et de la défense (60%).

- en ce qui concerne la « santé », le bon niveau d'exécution s'explique par la mise en œuvre des activités du programme « Pilotage coordination et gestion administrative » (100%), notamment avec le projet de « construction et équipement de la polyclinique de l'hôpital principal de Dakar » qui a mobilisé la totalité des crédits ouverts à ce titre, soit 7,5 milliards FCFA ;
- pour la « défense », les résultats enregistrés sont imputables à l'exécution du programme « Sécurité publique et maintien de l'ordre » (100%, soit 6,85 milliards FCFA) ;
- les « affaires économiques » enregistre un taux d'exécution de (28%), avec les programmes :
 - « Développement, Gestion et Entretien des Infrastructures Routières » (98,6%), au profit de la Desserte ferroviaire Dakar AIBD (TER) et du paiement des dépenses liées à l'Entretien Routier / Taxe d'usage de la Route (TUR) ;
 - « Augmentation de la productivité et de la valorisation des produits agricoles » qui a mobilisé 69,8% des crédits pour le financement de la campagne agricole ;
 - « Pilotage, Coordination et Gestion administrative » du Ministère en charge des collectivités territoriales à hauteur de 75% grâce à la mobilisation des crédits ouverts pour la mise en œuvre de l'Acte III de la Décentralisation ;
- les « loisirs, cultures et cultes » (21%), avec la réhabilitation des édifices religieux (dont grandes mosquées de Tivaoune, Guediawaye et Pikine) pour une mobilisation de 25% des ressources.

Il s'ensuit les « services généraux des administrations publiques » (18%) dont les résultats sont portés par le programme « Economie productive compétitive et créatrice d'emplois » (48,81%) en vue de prendre en charge le recensement général de la population en cours.

4.2 Dépenses en capital financées sur ressources extérieures

Les dépenses en capital financées sur ressources extérieures s'élèvent, à la date du 31 mars 2023, à 169,72 milliards de FCFA (soit 25,41%), pour des prévisions de 667,90 milliards FCFA dans la Loi de Finances Initiale.

L'exécution des dépenses en capital sur ressources extérieures est portée par le secteur tertiaire qui, à lui seul, a mobilisé 74 milliards FCFA, soit 42,4% des ordonnancements.

Les ressources dudit secteur sont principalement captées par :

- les Transports routiers (62,4 milliards FCFA) ;
- les Transports ferroviaires (8,1 milliards FCFA) ;
- les Transports aériens (1,3 milliard FCFA) ;
- les Postes, télécommunications et informations (1,2 milliard FCFA) ;
- les Transports maritimes (0,4 milliard FCFA) ;
- le Tourisme (0,3 milliard FCFA).

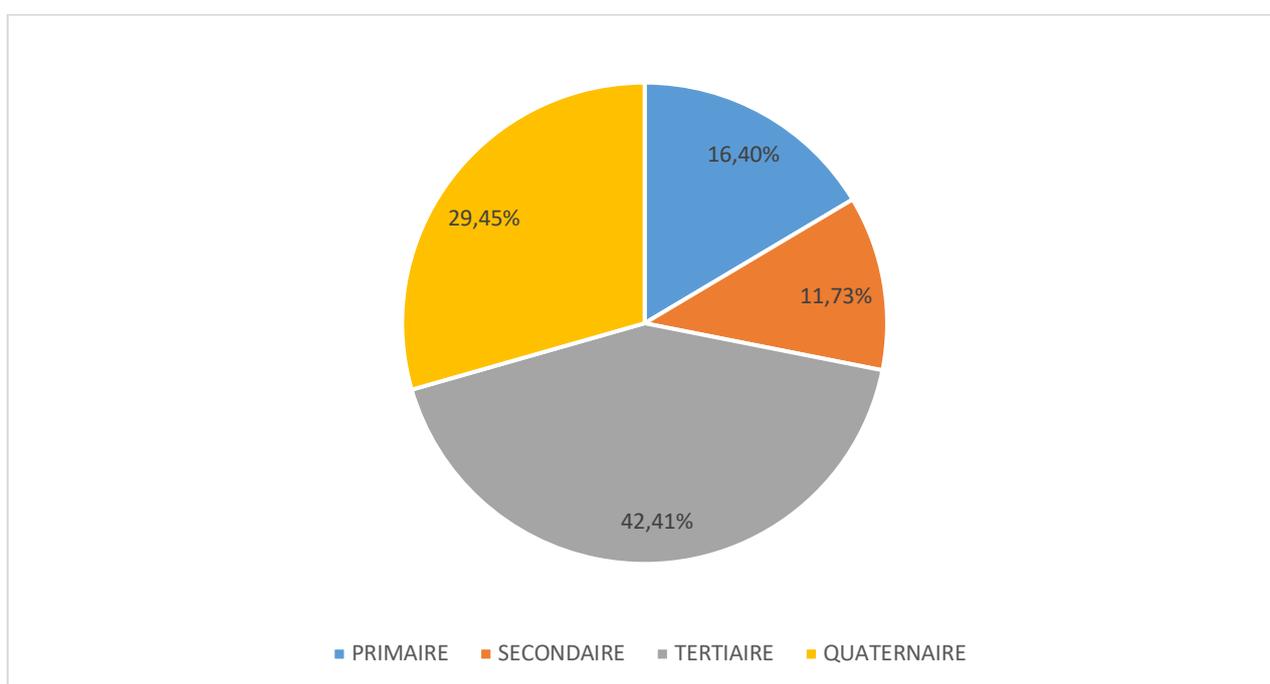
Le secteur quaternaire qui a mobilisé une enveloppe de 51,4 milliards FCFA, soit 29,4%, arrive en deuxième position. Les ressources injectées dans ce secteur ont surtout permis la poursuite de la réalisation des grands projets de l'Etat dans les sous-secteurs du Développement social (12,1 milliards FCFA), de l'Habitat et l'Urbanisme (8,6 milliards FCFA) et de la Santé et nutrition (6,8 milliards FCFA). On peut noter également la forte mobilisation des ressources du sous-secteur Appui Institutionnel (6,8 milliards FCFA) et des Equipements Administratifs (5,8 milliards FCFA).

Quant au Secteur primaire, il affiche un montant mobilisé de 28,6 milliards FCFA, soit 16,4% du total. Les sous-secteurs de l'Agriculture (24,4 milliards FCFA), de l'Environnement (3,7 milliards FCFA), de l'Hydraulique Agricole et rurale (0,3 milliard FCFA), de l'Elevage (0,2 milliard FCFA) et de la Pêche (0,1 milliard de FCFA) sont respectivement les principaux bénéficiaires de ces financements.

Enfin, le secteur secondaire enregistre des tirages d'un montant 20,4 milliards FCFA, soit 11,7%. Ils sont répartis entre le sous-secteur de l'Energie (19,5 milliards FCFA) et celui de l'Industrie (0,9 milliard FCFA).

Figure 14 : Répartition des tirages par secteur à la fin du mois de mars 2023

Source : MFB/DGB/DODP



III. LES RECETTES ET DEPENSES DU FONDS NATIONAL DE RETRAITE (FNR)

La situation d'exécution budgétaire du FNR fait ressortir un solde cumulé excédentaire de 7,646 milliards FCFA, en fin mars 2023, contre 7,550 milliards FCFA à la même période de l'année précédente, soit une augmentation de 0,096 milliards FCFA. Ce solde cumulé ne prend pas en compte les remboursements de cotisations. Ces dépenses de remboursements n'ont pas été ordonnancées au courant du premier trimestre. Cet excédent se justifie par :

- une progression continue des recettes du régime complémentaire qui s'élèvent à 5,269 milliards FCFA alors que les dépenses correspondantes ne se situent qu'à environ 174 millions FCFA ;
- un relèvement de la valeur du point d'indice sur les salaires passant de 51,43 à 56,43 F CFA ;
- une augmentation du nombre de cotisants qui passe de 127 227 en mars 2022 à 132 520 en mars 2023, soit une amélioration de 5 293 cotisants.

Les recettes du FNR se chiffrent en fin mars 2023 à 39,261 milliards FCFA, dont 5,269 milliards FCFA recouvrés dans le cadre du régime complémentaire.

Les dépenses du FNR se chiffrent à 31,52 milliards FCFA, constituées notamment des allocations de pensions du régime général pour un montant de 31,341 milliards FCFA et des allocations du régime complémentaire de 0,174 milliards FCFA.

A fin mars 2023, le nombre total de cotisants est de 132 520 et le nombre de pensionnés de 73 316, soit un rapport démographique de 1,808 cotisants/allocataire, contre 1,864 un an plus tôt.

Tableau 5 : Situation d'exécution du FNR à la fin du premier trimestre 2023 en milliards de FCFA

	LF	T1_2022	T1_2023	Ecart n/n-1
Recettes (en milliards F CFA)	134,34	34,646	39,261	4,615
Dont régime complémentaire		4,478	5,269	0,791
Nombre de cotisants		127 227	132 520	5 293
Dépenses (en milliards F CFA)	134,34	26,862	31,52	4,653
Nombre Allocataires		68 257	73 316	5059
Solde du FNR	0	7,784	7,746	-0,038

Source : DP/DGB/MFB

IV. LES RESSOURCES ET DEPENSES DES ORGANISMES PUBLICS

La situation d'exécution budgétaire des organismes publics au terme du premier trimestre 2023 porte sur 172 entités, composés ainsi qu'il suit :

- cinquante-neuf (59) agences et structures administratives similaires ou assimilées ;
- cent-treize (113) établissements publics dont :
 - quarante et un (41) établissements publics de santé ;
 - trente-huit (38) établissements d'enseignement supérieur public et centres d'œuvres universitaires ;
 - treize (13) établissements publics à caractère administratif local (les Agences Régionales de Développement) ;
 - 10 établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) ;
 - 3 établissements publics scientifiques et techniques EPST ;
 - 2 établissements publics professionnels EPP ;
 - 3 établissements publics administratifs (EPA) ;
 - 2 établissements publics à caractère spécial (FERA).

1. Situation des budgets prévisionnels

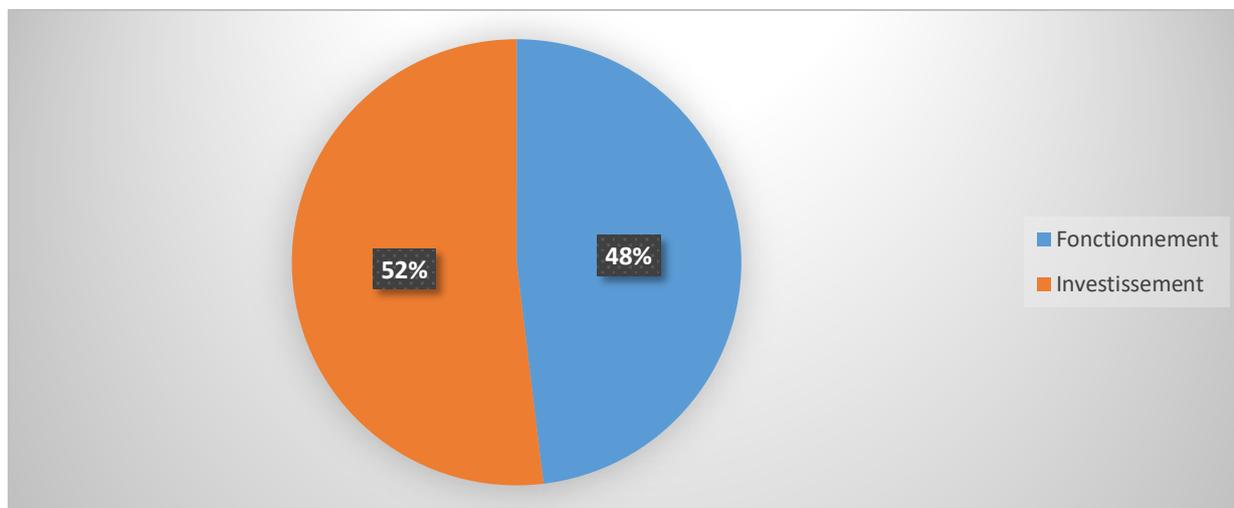
Les entités suivies au premier trimestre cumulent, au titre de l'exercice 2023, un budget prévisionnel de 2 324,96 milliards FCFA.

Les ressources de ces entités comprennent :

- les ressources propres pour 881,334 milliards FCFA, soit 37,91 % ;
- les transferts directs de l'Etat pour 637,016 milliards FCFA, soit 27,40 % décomposés en transferts courants pour 391,712 milliards FCFA (soit 35,03 % des recettes globales de fonctionnement) et en transferts en capital pour 245,304 milliards FCFA (soit 20,33 % des recettes globales d'investissement) ;
- les ressources extérieures (contributions des partenaires techniques et financiers) pour 774,952 milliards FCFA, soit 33,33 % ;
- les autres ressources (emprunts) pour 31,660 milliards FCFA, soit 1,36 % des prévisions de recettes globales.

Les prévisions de dépenses sont réparties en fonctionnement pour un montant de 1118,10 milliards FCFA (soit 48,1% du budget) et en investissement pour 1206,87 milliards FCFA (soit 51,9%).

Figure 15: Structure par nature du budget prévisionnel des entités suivies au premier trimestre 2023



Source : DSP/DGCPT/MFB

Les prévisions de dépenses de personnel sont évaluées à 298,153 milliards FCFA. Elles représentent 26,31 % des prévisions du budget de fonctionnement et 12,82 % du budget global.

2. Situation d'exécution budgétaire

Les ressources mobilisées au 31 mars 2023 s'élèvent à hauteur de 616,217 milliards de francs CFA, soit 26,50 % des prévisions.

Les réalisations de recettes sont réparties comme suit :

- les transferts du budget de l'Etat pour 142,438 milliards de francs FCFA, soit 22,36% des transferts prévus. Les transferts mobilisés sont constitués pour 113,562 milliards de francs CFA de transferts courants et 28,875 milliards de francs CFA de transferts en capital, soit des taux de mobilisation respectifs de 28,99% et 11,77% ;
- les ressources extérieures (PTF) pour 111,745 milliards de francs CFA, soit 14,42 % ;
- les recettes propres : 361,385 milliards de francs CFA, soit 41% des prévisions budgétaires ;

Le taux d'exécution globale des dépenses s'établit à 15,42%, soit un montant de 358,416 milliards de francs CFA. Les dépenses de fonctionnement sont exécutées à hauteur de 240,417 milliards de francs CFA et celles d'investissement à 113,999 milliards de francs CFA, soit respectivement 21,86% et 9,45% des prévisions.

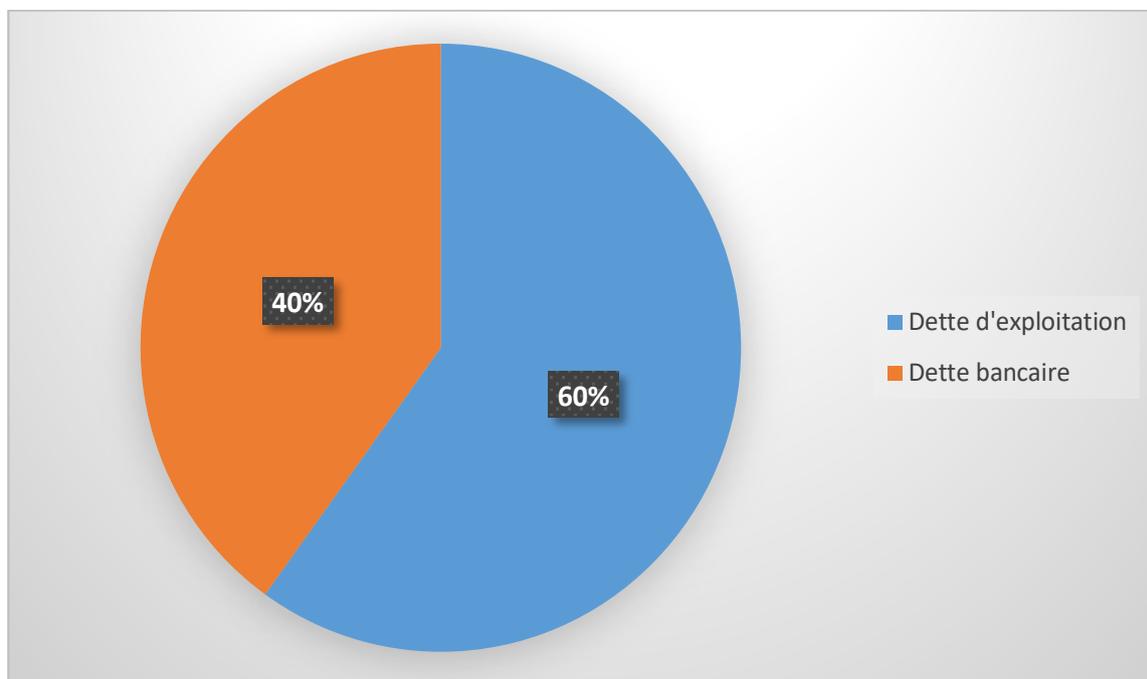
Les dépenses de personnel sont exécutées à hauteur de 21,57%, soit de 64,298 milliards FCFA. Elles représentent 26,31 % des dépenses de fonctionnement du premier trimestre.

3. Situation de la dette

La dette globale des 172 structures suivies au quatrième trimestre se chiffre à 476,476 milliards de francs CFA. Elle se décompose en :

- dettes d'exploitation de 285,611 milliards FCFA ;
- et dettes bancaires de 190,865 milliards FCFA.

Figure 16 : Structure de la dette des entités suivies au premier trimestre 2023

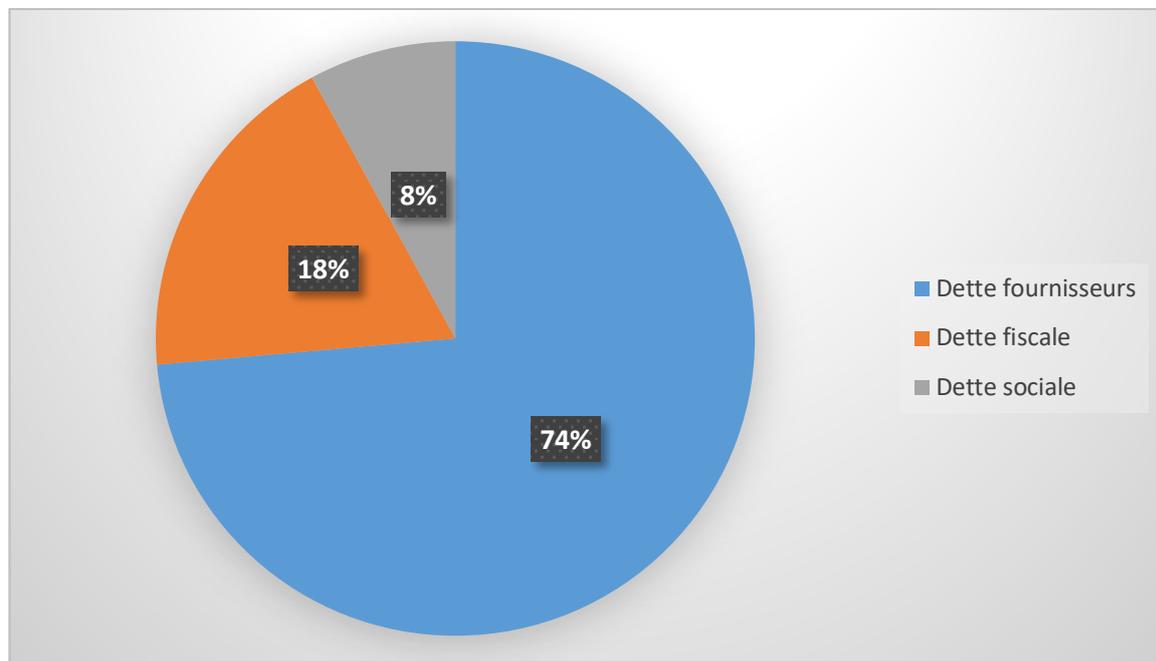


Source : DSP/DGCPT/MFB

La dette d'exploitation s'élève à 285,611 milliards FCFA est ainsi décomposée :

- dette fournisseurs : 210,202 milliards FCFA ;
- dette fiscale : 52,722 milliards FCFA ;
- dette sociale : 22,688 milliards FCFA.

Figure 17 : Structure de la dette d'exploitation des entités suivies au premier trimestre 2023



Source : DSP/DGCPT/MFB



ANNEXES

Annexe 1 : Situation détaillée d'exécution des recettes internes du budget général (en F CFA)

Nature de la recette	TRIM_1_2022	TRIM_1_2023
A1 RECETTES	702 730 743 905	790 644 508 918
A11 Recettes fiscales	659 850 197 868	707 439 450 760
A111 Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	223 271 385 583	258 960 865 247
A1111 A la charge des personnes physiques	118 758 739 535	125 316 885 601
A1112 impôts sur les Sociétés et autres entreprises	104 501 466 322	132 135 750 067
A1113 Non ventilables	11 179 726	1 508 229 579
A112 Impôts sur les salaires et la main-d'oeuvre	10 124 895 292	10 793 714 690
A113 Impôts sur le patrimoine	21 770 366 214	9 105 482 748
A1133 Impôts sur les mutations par décès, les successions, les donations entre vifs et les legs	1 183 586 805	1 434 258 958
A1134 Impôts sur les transactions financières et en capital	20 586 779 409	7 671 223 790
A114 Impôts sur les biens et services	299 587 873 379	315 266 020 845
A1141 Impôts généraux sur les biens et services	203 676 350 353	219 256 118 400
A11411 Impôts sur la valeur ajoutée	196 662 727 876	211 830 846 893
A11413 Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services	-	-
A1142 Accises	53 632 635 378	58 379 757 390
A1144 Taxes sur des services déterminés	-	-
A1145 Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	20 048 677 095	18 388 688 773
A11451 Taxes sur les véhicules à moteur	853 385 283	1 017 493 770
A11452 Autres	19 195 291 812	18 388 688 773
A115 Impôts sur le commerce extérieur et les transactions	94 980 000 000	102 782 110 219
A1151 Droits de douane et autres droits à l'importation	94 980 000 000	102 782 110 219
A1152 Taxes à l'exportation	-	-
A116 Autres recettes fiscales	10 115 677 400	10 531 257 011
A13 Dons	9 564 000 000	31 556 000 000
A131 Reçus d'administrations publiques étrangères	9 000 000 000	31 200 000 000
A1311 Courants	-	4 000 000 000
A1312 En capital	9 000 000 000	27 200 000 000
A132 Reçus d'organisations internationales	564 000 000	356 000 000
A133 Reçus d'autres unités d'administration publique	-	-
A14 Autres recettes	33 316 546 038	51 649 058 158
A141 Revenu de la propriété	30 373 586 193	42 024 713 701
A1411 Intérêts	309 406 841	180 003 911
A1412 Dividendes	3 528 000 000	17 776 358 233
A1415 Loyers	26 536 179 352	24 068 351 557
A142 Ventes de biens et services	2 442 959 845	4 402 812 848
A1422 Droits administratifs	2 442 959 845	4 402 812 848
A1423 Ventes résiduelles des établissements non marchands	-	-
A143 Amendes, pénalités et confiscation	-	-
A145 Recettes diverses non identifiées	500 000 000	5 221 531 609

Source : DEES/DGCPT/MFB

Annexe 2 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution, par programme ou dotation et par catégorie de dépenses au 31 mars 2023

Télécharger le tableau sur www.budget.gouv.sn

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 31 mars 2023

Libellé Section	AFFAIRES ÉCONOMIQUES	DEFENSE	ENSEIGNEMENT	LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	LOISIRS, CULTURE ET CULTES	ORDRE ET SECURITE PUBLICS	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	PROTECTION SOCIALE	SANTÉ	SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	Total général
Présidence de la République	2,39	0,13	-	0,08	1,25	-	-	0,04	-	18,45	22,33
Assemblée Nationale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,86	4,86
Conseil Economique Social et Environnemental	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,89	1,89
Conseil Constitutionnel	-	-	-	-	-	0,15	-	-	-	-	0,15
Cour Suprême	-	-	-	-	-	0,48	-	-	-	-	0,48
Cour des Comptes	-	-	-	-	-	1,97	-	-	-	-	1,97
Haut Conseil des Collectivités Territoriales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,12	3,12
Primature	0,19	-	0,46	-	-	-	-	0,45	0,25	5,97	7,32
Ministère des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	-	-	-	-	0,35	-	-	-	-	1,08	1,43
Ministère des Forces Armées	-	25,23	0,18	0,58	-	-	0,01	0,59	8,04	0,74	35,38
Ministère de l'Intérieur	-	0,04	-	-	-	11,50	-	0,01	-	2,20	13,76
Ministère de la Justice	-	-	0,53	-	-	9,72	-	0,35	0,00	-	10,60
Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public	-	-	-	0,14	-	-	-	0,00	-	1,25	1,39
Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	0,54	-	-	-	-	-	-	0,02	-	-	0,56
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	3,65	-	-	-	-	0,02	-	0,00	-	-	3,67
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	44,68	-	0,05	-	-	-	-	0,00	-	-	44,73
Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire	52,32	-	0,04	-	-	-	-	-	-	-	52,36
Ministère des Finances et du Budget	4,54	-	0,30	0,15	-	0,84	-	0,06	-	5,82	11,70
Ministère du Pétrole et des Énergies	39,51	-	-	-	-	-	-	0,00	-	-	39,51
Ministère du Commerce, de la Consommation et des Petites et Moyennes Entreprises	35,14	-	-	0,59	-	-	-	0,00	-	-	35,74

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 31 mars 2023

Libellé Section	AFFAIRES ÉCONOMIQUES	DEFENSE	ENSEIGNEMENT	LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	LOISIRS, CULTURE ET CULTES	ORDRE ET SECURITE PUBLICS	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	PROTECTION SOCIALE	SANTE	SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	Total général
Ministère de l'Urbanisme du Logement et de l'Hygiène Publique	-	-	-	5,88	0,25	0,25	19,01	0,02	-	0,12	25,52
Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries	2,74	-	0,21	-	-	-	-	0,00	-	-	2,95
Ministère du Tourisme et des Loisirs	3,12	-	0,01	-	0,00	-	-	-	-	-	3,13
Ministère de l'Éducation Nationale	-	-	19,93	-	0,01	-	-	-	0,01	-	19,95
Ministère des Sports	-	-	-	-	2,51	-	-	0,00	-	-	2,51
Ministère de la Culture et du Patrimoine Historique	-	-	0,08	-	3,17	-	-	0,00	-	-	3,24
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	-	-	0,06	-	-	-	-	0,15	9,59	-	9,79
Ministère de la Jeunesse, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	3,85	-	-	-	0,79	-	-	0,00	-	-	4,64
Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Écologique	3,00	-	0,01	-	-	-	1,96	-	-	-	4,97
Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants	-	-	0,41	-	-	-	-	0,94	-	-	1,36
Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	0,29	-	4,94	-	-	-	-	0,00	-	-	5,23
Charges non Réparties	11,67	-	-	1,86	-	-	-	-	-	142,58	156,11
Ministère de l'Économie du Plan et de la Coopération	0,85	-	-	-	0,57	-	-	-	-	7,15	8,57
Ministère de l'Élevage et des Productions Animales	1,58	-	-	-	-	-	-	0,00	-	0,00	1,58
Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Économie Numérique	3,69	-	-	-	1,57	-	-	0,01	-	-	5,27
Ministère de la Microfinance de l'Économie Sociale et Solidaire	0,57	-	-	-	-	-	-	0,81	-	0,09	1,47
Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires	3,79	-	-	0,00	-	-	2,00	-	-	2,39	8,18

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction (en milliards FCFA) au 31 mars 2023

Libellé Section	AFFAIRES ÉCONOMIQUES	DEFENSE	ENSEIGNEMENT	LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	LOISIRS, CULTURE ET CULTE	ORDRE ET SECURITE PUBLICS	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	PROTECTION SOCIALE	SANTE	SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	Total général
Ministère de l'Eau et de l'assainissement	0,83	-	-	2,59	-	-	0,74	0,01	-	0,04	4,21
Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel	0,98	-	0,00	-	-	-	-	-	-	-	0,98
Ministère des Transports Aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires	1,49	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,49
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	-	-	111,41	-	-	-	-	0,03	-	0,20	111,64
Ministère des Mines et de la Géologie	1,91	-	-	-	-	-	-	0,00	-	-	1,91
Ministère du Développement Communautaire, de la Solidarité Nationale et de l'Équipe Sociale et Territoriale	14,03	-	-	-	-	-	-	7,35	-	-	21,38
Total général	237,31	25,39	138,63	11,87	10,47	24,92	23,72	10,86	17,88	197,96	699,02

Annexe 4 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par fonction selon la catégorie de dépenses (en milliards F CFA) au 31 mars 2023

Libellé Division	3. Dépenses d'acquisition de biens et services	4. Dépenses de transferts courants	5. Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	6. Dépenses de transferts en capital	TOTAL
AFFAIRES ÉCONOMIQUES	1,97	135,48	1,42	98,44	237,31
DEFENSE	17,29	0,39	0,02	7,70	25,39
ENSEIGNEMENT	19,88	113,54	0,04	5,17	138,63
LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	0,40	7,87	0,98	2,62	11,87
LOISIRS, CULTURE ET CULTTE	1,74	6,17	0,21	2,35	10,47
ORDRE ET SECURITE PUBLICS	4,23	10,23	2,40	8,06	24,92
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	1,38	18,43	0,95	2,97	23,72
PROTECTION SOCIALE	0,86	9,27	0,27	0,45	10,86
SANTE	2,73	6,66	0,25	8,25	17,88
SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	42,45	136,34	1,57	17,60	197,96
Total général	92,93	444,38	8,11	153,60	699,02



Direction générale du Budget
